

## Formation Habilitation Mécanique – M2 MC

### Se préparer à son habilitation mécanique

#### Public concerné

Personnel travaillant à proximité de dispositifs mécaniques ou thermodynamiques :  
Personnel intervenant sur des sites industriels : centrale électrique, raffinerie, unité de production, chantier industriel, arrêt d'unité, travaux neufs

#### Pré requis

- Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées).
- Comprendre le français.
- Il est recommandé de travailler sur un site sensible pour suivre la formation

#### Durée

2 jours soit 14 heures.

#### Validation des acquis

- Evaluation théorique et pratique.
- Sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire, un avis préparatoire à l'habilitation du personnel visé par le formateur est transmis à l'employeur, en vue de la remise d'un titre d'habilitation au personnel.

#### Horaires

08H00 – 12H00

13H30 – 16H30

#### Lieu de la formation

Dans les locaux du client en intra

#### Date

Délai de 15 jours à un mois

#### CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Le Décret 88-1056 du 14/11/1988 précise l'obligation de formation pour chaque travailleur exerçant dans un environnement électrique hors ou sous tension et dans un environnement mécanique et thermodynamique.

#### OBJECTIFS DU STAGE :

- ❖ Reconnaître les risques d'ordre mécanique et savoir s'en protéger
- ❖ Respecter et faire respecter les consignes de sécurité de l'entreprise
- ❖ Réaliser les travaux à effectuer en respectant les consignes de sécurité

#### CONTENU DE LA FORMATION

##### ❖ Introduction à la formation - mise au point sur la réglementation relative à l'habilitation mécanique M2 MC

- Définition des droits, devoirs et obligations de l'employeur et des salariés
- Retour sur le code pénal : sensibilisation
- Retours sur quelques statistiques liées aux risques mécaniques
  - Prendre connaissance des statistiques liées aux accidents de travail, à l'accident de trajet et aux maladies professionnelles
  - Distinguer les principales causes

##### ❖ Réaliser l'évaluation des risques mécaniques

- Mener des exercices d'évaluation des risques
- Appréhender le principe de signalisation de sécurité
- Savoir comment respecter le plan de prévention des risques mécaniques

##### ❖ Appréhender les rôles et fonctions des différents acteurs

- Les entreprises extérieures
- Définition d'un chantier
- Connaître le rôle et la fonction d'un chargé d'exploitation
- Connaître le rôle et la fonction d'un chargé de consignation
- Connaître le rôle et la fonction d'un chargé de travaux
- Connaître le rôle et la fonction d'un chargé d'interventions immédiates
- Connaître le rôle et la fonction d'un assistant chargé de travaux
- Connaître le rôle et la fonction d'un surveillant de sécurité

##### ❖ Retour sur l'habilitation mécanique et les autorisations

- Visualisation d'un tableau des habilitations mécaniques

#### Tarifs

cf grille tarifaire – ou selon devis

#### Accessibilité

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

#### Méthodes pédagogiques

- Méthode participative sous forme d'échanges d'expériences.
- Outils pédagogiques interactifs (vidéo projection).
- Présentation de cas concrets.

#### ❖ Assurer la mise sous régime et le respect des consignes de sécurité


- Visualiser des différentes mises sous régime
- Définition des prescriptions générales
- Retour sur les contrôles relatifs aux mises sous régime
- Remplir la fiche d'ouverture de chantier

#### ❖ Appréhender le risque mécanique en fonction des différentes situations de travail


- Circulation en entreprise
- Travaux en hauteur
- Travaux en milieu électriquement très conducteur
- Travaux en atmosphère chaude
- Travaux en milieu bruyant
- Travaux au bord de l'eau
- Travaux en atmosphère poussiéreuse
- Gaz inertes
- Incendie-Explosion
- Feu et travaux à chaud
- Manutention mécanique de charges
- Manutention manuelle de charges
- Produits dangereux
- Gaz comprimés ou liquéfiés
- Machines-outils et outillages
- Travaux en capacités
- Ouvrages électriques
- Rayonnements ionisants et non ionisants
- Désordre

[Contactez-nous](#)

Emilie CLAYSAC

 06.61.46.32.15

Référente handicap

 [emilie@gascogneformation.fr](mailto:emilie@gascogneformation.fr)